

ARGENTA-FUND

Société d'investissement à capital variable

Siège social:

29, Boulevard du Prince Henri

L-1724 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg B 26881

(le « **Fonds** »)

Luxembourg, le 19 mai 2025

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Chers actionnaires,

Le conseil d'administration du Fonds (le « **Conseil** ») vous prie de trouver ci-après des informations importantes concernant votre investissement dans ARGENTA-FUND.

I. Remplacement de l'actuel fournisseur externe de données ESG « Moody's ESG Solutions » par le fournisseur « MSCI ESG Research »

Veillez noter qu'à la suite de la restructuration interne des activités de l'actuel fournisseur de données ESG « Moody's ESG Solutions » dont les activités de notations ESG vont cesser, la fourniture de données ESG dont bénéficient les compartiments du Fonds sera assurée par « MSCI ESG Research » à partir du 1^{er} juillet 2025.

Ce changement de fournisseur de données ESG implique une adaptation de la méthodologie de prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans la gestion des compartiments du Fonds et entraîne en particulier, un léger ajustement des critères relatifs aux controverses et aux activités controversées permettant l'établissement des listes d'exclusions par la société de gestion du Fonds et de la méthodologie pour l'analyse des investissements durables réalisée par la société de gestion du Fonds.

Veillez noter que les ajustements susmentionnés n'ont aucun impact sur les engagements des compartiments du Fonds en termes de proportion minimale d'investissements avec des caractéristiques E/S et en termes de proportion minimale d'investissements durables, de sorte que les seuils y relatifs resteront inchangés.

Ces ajustements sont uniquement liés à une adaptation de la méthodologie du fait du changement de fournisseur de données ESG et n'entraîneront pas de changement notable au niveau du portefeuille d'actifs des compartiments du Fonds, ni sur leur objectif, leur stratégie, leur liquidité et leur profil de risque. Les frais supportés par les compartiments du Fonds resteront inchangés.

II. Retrait des investissements durables des parts d'OPCVM sous-jacents dans le calcul des investissements durables des compartiments du Fonds relevant de l'article 8 sous le règlement (UE) 2019/2088 (le « Règlement SFDR ») (les « Compartiments »)

Veillez également noter que le Conseil a décidé de retirer la proportion des investissements durables des OPCVM détenus en portefeuille relevant de l'article 8 sous le Règlement SFDR et les OPCVM relevant de l'article 9 sous le Règlement SFDR du calcul des investissements durables des Compartiments à partir du 21 mai 2025.

Cet ajustement est réalisé en raison de la difficulté d'évaluer très précisément la proportion des investissements durables des parts d'OPCVM sous-jacents.

Veillez noter que cet ajustement n'entraînera pas de changement au niveau du portefeuille d'actifs des Compartiments, ni sur leur objectif, leur stratégie, leur liquidité et leur profil de risque. Les frais supportés par les Compartiments resteront inchangés.

Les changements précités seront reflétés dans une nouvelle version du prospectus du Fonds (le « **Prospectus** ») qui sera datée du 21 mai 2025.

Les termes non définis dans le présent avis ont la même signification que ceux définis dans le prospectus en vigueur du Fonds daté 1^{er} juillet 2024.

Toutes les valeurs nettes d'inventaire sont disponibles sur le site www.argenta.be et publiées dans les journaux De Tijd et L'Echo.

Le prospectus en vigueur du Fonds daté 1^{er} juillet 2024 et les documents d'informations clés en français et en néerlandais, ainsi que le dernier rapport (semi-)annuel de gestion en français sont disponibles gratuitement auprès du siège social du Fonds ou auprès du service financier en Belgique : Argenta Banque d'Epargne S.A, Belgielei 49-53, B - 2018 Anvers. Ces documents sont également disponibles sur le site www.argenta.be.

Si vous avez des questions ou si vous souhaitez obtenir des informations additionnelles quant aux changements proposés, veuillez contacter votre représentant local.

Sincères salutations,

**Le Conseil d'administration
d'ARGENTA-FUND**